



Signal tnt coupé et lumiere constamment allumé 24/24

Par **Merlino**, le **22/02/2013** à **17:26**

[fluo]bonjour[/fluo]
Je vais vous expliquer les situations anormales auxquelles je fais face en essayant de trouver une solution.
Je suis propriétaire depuis mars 2012, j'ai subi pas mal de choses dont de graves nuisances sonores avec mes voisins du dessus. Après jugement, ils me doivent une somme pour dommages et intérêts.
Dans ce petit immeuble il se passe toujours quelque chose qui nuit à la tranquillité.
Je n'ai pas reçu la TNT pendant la semaine du 8 février au 16 février 2013. Alors que d'autres personnes dans notre bâtiment la recevaient. J'ai appelé la gestionnaire du Syndic qui m'a dit par téléphone que si je n'étais pas content je n'avais qu'à revendre mon appartement. Elle a fait passer une entreprise pour réparer la TNT. Elle ne répond pas à mes questions, je n'arrive pas à savoir le motif de la panne. Je lui ai fait constater que la lumière était constamment allumée depuis 3 semaines 24h/24 Je n'ai pas de réponse non plus à ce sujet. J'ai dû acheter une antenne intérieure pour pouvoir recevoir la TV ce qui a engendré des frais (40€)
Je ne sais plus comment agir. Je cherche des conseils. A qui m'adresser à part au syndic lorsqu'un problème apparaît. Je n'en peux rien si ceux-ci sont nombreux. Lors de la dernière réunion de copropriété certaines personnes sont parties en claquant la porte. Il me semble que le syndic souhaite gérer une copropriété où tout irait très bien.
Merci pour votre aide je n'ai que des petites ressources. Avec tous ces aléas, les appels de charges vont exploser.

Par **Lag0**, le **22/02/2013** à **18:33**

Bonjour,
Le syndic est là pour gérer la copropriété pour les copropriétaires, en clair, il est à votre service !
Il serait peut-être temps de lui rappeler son rôle !
Et dans la foulée, il serait

peut-être bon d'envisager de changer de syndic.
Rapprochez-vous donc du conseil syndical et pourquoi pas vous proposer comme membre à la prochaine assemblée.